



Technical insulation  
Special foam products  
FLEXALEN pre-insulated pipes

## DÉCLARATION DES PERFORMANCES

No. 23/1/B/2015

1. Code d'identification unique du produit type:

**ThermaSmart PRO**  
**PEF-EN 14313-ST(+) 95-WS 01**

2. Numéro de type, de lot ou de série ou tout autre élément permettant l'identification du produit de construction, conformément à l'article 11, paragraphe 4:

**Voir l'étiquette d'identification**

3. Usage ou usages prévus du produit de construction, conformément à la spécification technique harmonisée applicable, comme prévu par le fabricant:

**Isolation thermique pour l'équipement des bâtiments et les installations industrielles**

4. Nom, raison sociale ou marque déposée et adresse de contact du fabricant, conformément à l'article 11, paragraphe 5:

**Thermaflex Izolacji Sp. z o.o., 58 – 130 Żarów, Poland**

**E-mail: [office@thermaflex.com.pl](mailto:office@thermaflex.com.pl)**

**Tel: +48.74.8589.666**

5. Le cas échéant, nom et adresse de contact du mandataire dont le mandat couvre les tâches visées à l'article 12, paragraphe 2:

--

6. Le ou les systèmes d'évaluation et de vérification de la constance des performances du produit de construction, conformément à l'annexe V:

**Système 1**

7. Dans le cas de la déclaration des performances concernant un produit de construction couvert par une norme harmonisée:

**1454 Institute of Mechanised Construction and Rock Mining, Poland**

a réalisé la détermination du type de produit sur la base d'essais de type (y compris l'échantillonnage), de calculs relatifs au type, de valeurs issues de tableaux ou de la documentation descriptive du produit, une inspection initiale de l'usine de fabrication et de la production de l'usine, une surveillance continue, un audit et une évaluation du contrôle de la production de l'usine, selon le système 1, et en a délivré Certificate of Constancy of Performance No. 1454 – CPR - 1019.

8. Dans le cas de la déclaration des performances concernant un produit de construction pour lequel une évaluation technique européenne a été délivrée: **non applicable**

